

21 mai 2009 /  
marcel Fortuné

PFO9marcel/111

Association les 3T : Traversée en Terre Touarègue  
Président, Marcel Fortuné  
Bordeaux France

Pour l'UNPFII Mai 2009 NYC

Mercredi 20 mai 09

SECOND DECADE

REVISED

4A

**Madame la Présidente  
Mesdames et Messieurs les membres du bureau  
Frères et sœurs autochtones**

Depuis 1963 il y a des résurgences de rebellions en pays touarègue et nous avons compris la déclaration des droits des peuples autochtones comme le premier droit dont dispose un peuple lorsqu'il né sur un territoire, grandit dessus et y construit sa culture et son histoire.

Ce premier droit n'est donc pas administratif ni même légal ou réglementaire et encore moins militaire. Il appartient à celui qui est là et qui reste en s'organisant sur son espace.

Il faut comprendre que certains d'entre nous ont de la poussière de leur corps dans cette terre, d'autres c'est du sang de leurs pères, mères et frères qui a coulé dans ces koris.

Il faut aussi que vous sachiez que nos traditions et notre culture ne nous poussent pas à lancer des appels au secours et cela peut se vérifier dans l'histoire de mon peuple mais aujourd'hui la nécessité nous impose de le faire au moment où notre peuple agonise pour les besoins en énergie des pays développés.

Il faut le retour de la paix entre les peuples comme principe universel au delà des impératifs économiques, géopolitiques : car les populations autochtones sont encore dans le traumatisme des événements passés : les massacres de civils dans la région de Kidal au Mali, de Tchintabaradene au Niger et voilà la réalité de ce que l'on connaît en pays touareg depuis plus de 40 ans et particulièrement depuis deux ans :

- les dernières populations nomadisantes se déplacent par peur des représailles et s'entassent dans des bidonvilles aux abords du Niger : Algérie, Lybie, Burkina Fasso
  - o ces personnes n'ont pas le statut de réfugiés et ne peuvent donc bénéficier des aides correspondantes,
- les ONG, MSF et les petites associations locales sont interdits sur le territoire et ne peuvent donc venir en appui des populations les plus nécessiteuses,
- le gouvernement nigérien continue de vendre des permis d'exploitation pour l'extraction de l'uranium au Niger en dépit des effets sur la santé des populations autochtones,
- emprisonnement arbitraire de personnes,
- profanation de tombes des ancêtres,
- atteinte à la liberté d'expression
- massacre de cheptels,
- réquisition des puits,
- expropriations,

Voilà ce que l'on demande à l'instance permanente :

- la première des choses à faire : le jugement des auteurs directs et indirects de crimes contre des civils innocents au Niger et au Mali
- levé de l'état d'urgence au nord niger
- un moratoire sur la vente des permis d'exploitation
- un diagnostic de l'état sanitaire de la zone nord du niger par un cabinet privé comprenant : les eaux, la terre, les animaux,....

Qu'attendons-nous ? Que faut-il faire réellement ? Se réunir ? Discuter ? Au delà du plaisir de partager avec vous les mêmes préoccupations mes frères, comment être utilement au nom des autres ?

Le problème c'est : quelles sont leurs chances de s'en sortir ? Ils sont souvent seuls sur leurs terres ancestrales et ne revendiquent plus rien de peur de voir amplifier les caravanes de camions, tractopelles et autres engins d'extraction d'uranium. Ils ne revendiquent plus rien de craintes de voir leurs familles massacrées.

Tout ça mes soeurs et freres autochtones se passe au NIGER et au MALI et c'est ici qu'on en discute pour mieux construire les couvertures de survie : vous savez elles qui ne soignent pas mais qui permettent de garder au chaud en attendant que les lois de la cuisine économique viennent dictées leurs messages.

Vous savez, Il est plus difficile de penser le changement que de changer de pansement.

Nous n'avons plus le choix...on doit nécessairement avancer dans les domaines de l'information, de la sensibilisation et dans l'accompagnement des tribus touarègues du Niger. Il est difficile de s'en remettre à des décideurs externes, des gens qui ne sauront jamais ce que « courir dans le sable les yeux fermés veut dire ». Ou alors qui ne sauront jamais dire « tanemert » (merci) à cette terre qui nous a tout donné et à qui on rend peu....si peu.

Toujours et particulièrement aujourd'hui je suis solidaire, solidaire avec mes grands-parents, mes parents, solidaire avec mes sœurs, mes frères, mes cousins.... qui œuvrent pour maintenir l'imaginaire, la liberté et les symboles du peuple touareg.

Alors je vous le dit tout net. L'autodétermination des peuples autochtones et surtout l'acceptation intelligente et constructive de sa pratique dans les actes.

Pour tout cela je tiens à remercier madame la présidente et sollicite vivement l'aide de l'unpfi pour nous aider à organiser une conférence décentralisée sur la question touareg en pays touareg dès l'année prochaine.

Madame la Présidente, je vous prie de bien vouloir noter que mon intervention doit servir à légitimer l'article 36 de la déclaration qui prévoit que les peuples autochtones qui vivent de part et d'autre de frontières internationales, ont le droit d'intervenir dans cette instance.

Qu'on ne s'y trompe pas nous voulons la paix, la vie et la reconnaissance d'un peuple et de sa terre.

Association les 3T : Traversée en Terre Touarègue  
Président, Marcel Fortuné